

PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres
le mardi 28 janvier 2025, à 19 h 30,
à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située à l'édifice Nancy Lainey-Thériault

Présents : Denis Landry, maire
Michel Haché, conseiller général
Suzanne Thériault, conseillère générale
Cathy Paulin, conseillère quartier 1
Etienne Cormier, conseiller quartier 2
Albert Lagacé, conseiller quartier 3
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4
Danny Comeau, conseiller quartier 5
Vanessa Haché Breau, directrice générale/greffière
Jessica Thériault, adjointe administrative/greffière adjointe

Absent : Louis LeBouthillier, conseiller quartier 6

1. Appel à l'ordre

Monsieur le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19 h 30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Constatation du quorum

La directrice générale confirme qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour. Il est ensuite proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par la conseillère Suzanne Thériault que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2025-01-001

5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 10 décembre 2024

Page 1 sur 7

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par le conseiller Albert Lagacé, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 10 décembre 2024 soit adopté. Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2025-01-002

6. Affaires découlant du procès-verbal

La directrice générale présente le rapport des affaires découlant du procès-verbal. Le rapport est annexé au procès-verbal.

7. Correspondance

Le conseiller Étienne Cormier demande si les rapports reçus de la GRC peuvent être disponible pour le public. La directrice générale dit devoir vérifier et qu'elle reviendrait avec une réponse à la prochaine réunion.

8. Affaires nouvelles, résolutions et arrêtés municipaux

8.1. Plan de réfaction des rues municipales

La directrice générale présente le plan de réfaction des rues municipales qui fait état des rues municipales selon une échelle d'évaluation de la qualité et des besoins en réparation et propose un estimé des coûts pour amener les rues à un niveau de qualité supérieure. À la lumière des coûts présentés, il sera difficilement possible pour la municipalité de payer une réfaction complète de toutes les rues. Le conseil devra se pencher sur la priorisation des travaux, selon le niveau d'achalandage explorer si d'autres alternatives, moins coûteuses, peuvent être envisagées pour certaines rues.

Le plan de réfaction des rues municipales est annexé au procès-verbal.

8.2. Rapport du comité de dons pour l'année 2024

Monsieur le maire présente les membres du comité de dons aux personnes présentes. La conseillère Cathy Paulin, membre du comité de dons, présente ensuite le rapport pour l'année 2024. Le rapport est annexé au procès-verbal.

8.3. Nomination du comité d'appel pour les lieux inesthétiques ou dangereux

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres a adopté l'arrêté 2023-01 régissant les lieux inesthétiques et dangereux sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions de la *Loi sur la gouvernance locale* traitant des lieux inesthétiques ou dangereux prévoient un appel devant un comité d'appel;

CONSIDÉRANT QUE l'arrêté procédural du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres stipule à l'article 16 que le conseil peut constituer des comités permanents dont la composition et le mandat doivent être adoptés par le conseil lors d'une réunion ordinaire;

Il est proposé par le conseiller Albert Lagacé et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau, que le comité d'appel pour les lieux inesthétiques ou dangereux soit créé comme un comité permanent du conseil,

QUE le mandat du comité soit responsable de traiter tout appel pouvant résulter de l'émission d'un avis de conformité notifié pour les lieux inesthétiques ou dangereux, et que le comité dispose des pouvoirs prescrits par les modalités prescrites par l'article 134 de la *Loi sur la gouvernance locale* LNB 2017, c. 18;

QUE le comité soit composé de trois personnes citoyennes, nommées par le conseil, et qui devront choisir, entre elles, un président;

QUE ces personnes, dans le cadre de leurs fonctions, peuvent réclamer les mêmes frais de déplacement et de réunion que les membres du conseil municipal, tel que prescrit par l'arrêté T-04 Rémunération des élus;

ET QUE le comité d'appel pour les lieux inesthétiques ou dangereux remette un rapport de ses activités une fois par année, qui portera sur les demandes d'appels entendues et répondues. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-01-003

8.4. Nomination du maire suppléant

Monsieur le maire demande aux membres du conseil s'il y a des intéressés pour être maire suppléant, ou si quelqu'un désire nommer un collègue. La conseillère Nathalie Mallais Comeau nomme le conseiller Albert Lagacé qui décline en nommant le conseiller Étienne Cormier. Les membres sont tous d'accord avec cette nomination et passent au vote.

CONSIDÉRANT QUE l'article 10 de l'arrêté no T-01, arrêté procédural du Conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres et que le paragraphe 48(3) de la *Loi sur la gouvernance locale* stipule que le Conseil doit élire un maire suppléant;

Il est proposé par la conseillère Suzanne Thériault et appuyé par le conseiller Michel Haché, que le conseiller Étienne Cormier soit nommé à titre de maire suppléant. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-01-004

8.5. Première lecture du titre de l'arrêté 2025-01 arrêté modifiant l'arrêté procédural du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a le désir d'apporter des modifications à l'arrêté procédural afin de clarifier et d'améliorer certains items;

Le conseiller Étienne Cormier fait la première lecture du titre de l'arrêté 2025-01 arrêté modifiant l'arrêté procédural du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres.

Il est ensuite proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par la conseillère Suzanne Thériault, que l'arrêté 2025-01 arrêté modifiant l'arrêté procédural du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en première lecture. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-01-005

8.6. Première lecture du titre de l'arrêté 2025-02 arrêté modifiant l'arrêté sur le code de déontologie des membres élus du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres

CONSIDÉRANT QUE le Règlement du N.-B. 2024-48 pris en vertu de la *Loi sur la gouvernance locale* (D.C. 2024-194) déposé le 26 juillet 2024 prescrit les gouvernements locaux à réviser leur code de déontologie afin que celui-ci traite de questions spécifiques, telles que décrites dans ledit règlement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire réviser son arrêté T-02 sur le code de déontologie des membres élus du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres pour refléter ces questions et faire la mise à jour du document;

La conseillère Cathy Paulin fait la première lecture du titre de l'arrêté 2025-02 arrêté modifiant l'arrêté sur le code de déontologie des membres élus du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres.

Il est ensuite proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau, que l'arrêté 2025-02 arrêté modifiant l'arrêté sur le code de déontologie des membres élus du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en première lecture. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-01-006

8.7. Création d'un comité plénier temporaire

CONSIDÉRANT QUE l'article 17 de l'arrêté T-01 arrêté procédural du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres permet la création d'un comité plénier;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs dossiers demandent une préparation supplémentaire avant de prendre des décisions, et dans la volonté de réduire le temps de discussions lors des réunions ordinaires, afin d'alléger la durée de celles-ci;

Il est proposé par le conseiller Michel Haché et appuyé par le conseiller Étienne Cormier, que le conseil municipal se réunisse en comité plénier, au courant des trois (3) prochains mois aux dates suivantes, soit le jeudi 13 février 2025, le mardi

18 février 2025, le jeudi 13 mars 2025, le 18 mars 2025, le jeudi 10 avril 2025, ainsi que le mardi 15 avril 2025, et que le conseil mandate la directrice générale/greffière à préparer les ordres du jour pour ces réunions selon les besoins. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-01-007

8.8. Mise à jour du plan stratégique et priorisation des projets

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté un plan stratégique 2024-2027 et que deux années d'activités se sont écoulées;

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par le conseiller Danny Comeau, que l'on organise des rencontres de quartier, au printemps 2025, pour présenter l'avancement des travaux effectués ainsi que les initiatives qu'il reste à travailler pour les prochaines années, et qu'on y invite les citoyens à participer dans le choix des priorités d'ici l'échéance du plan. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-01-008

8.9. Approbation du plan de lotissement – rue de la Villa à St-Isidore

CONSIDÉRANT QUE le plan de lotissement 43001891 sur le terrain NID 20927885 a créé un cul de sac temporaire et qu'il est nécessaire de réviser la location du cul de sac pour laisser de la place à l'entrée ainsi qu'au stationnement d'un projet de logements et d'une clinique de santé sur le lot 2024-1 dudit plan;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par la conseillère Suzanne Thériault, que l'on approuve l'abandon du cul-de-sac temporaire créé par le plan 43001891 sur le terrain NID 20927885 (Lots 2024-1 Plan 45447449) et que l'on accepte de créer un cul de sac temporaire sur le NID 20917399 (lot 2022-1 – Plan 43001891), et qu'en vertu de l'article 88 de la *Loi sur l'urbanisme du N.-B.*, le conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres donne son consentement au présent lotissement. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-01-009

8.10. Autorisation pour ajustement des marges de crédit de la municipalité

CONSIDÉRANT QUE l'article 100(2) de la *Loi sur la gouvernance locale* autorise le gouvernement local à obtenir une marge de crédit ne dépassant pas 4 % du budget annuel du fond général;

CONSIDÉRANT QUE l'article 117(13) de la *Loi sur la gouvernance locale* autorise le gouvernement local à obtenir une marge de crédit ne dépassant pas 50 % de leur budget annuel du fonds des eaux usées;

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par le conseiller Michel Haché, que la Municipalité des Hautes-Terres autorise UNI Coopération Financière à ajuster annuellement la marge des fonds généraux à 4 % du budget de fonctionnement adopté

pour l'année en cours, ainsi qu'à ajuster annuellement la marge des fonds des eaux usées à 50 % du budget de ce service adopté pour l'année en cours, et que ceci est valide pour 2025 et les prochaines années, jusqu'à résolution contraire provenant du conseil municipal. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-01-010

8.11. Approbation d'une tour de télécommunication à Paquetville

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Hautes-Terres a reçu une demande de la compagnie Rogers pour l'installation d'une tour de télécommunications qui permettra d'offrir une meilleure couverture des services de télécommunications dans la région;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur a effectué les démarches pour obtenir les permis et les autorisations nécessaires et a négocié, au préalable, une entente pour l'établissement de la tour sur un terrain appartenant à la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau, que le conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres autorise l'installation d'une tour de télécommunications haubanée de 75 m de haut, située sur le PID 20662649 en arrière de l'adresse du 1246, rue Industrielle, Paquetville, N.-B., E8R 1J8, en autant que ce soit pareil comme le plan soumis le 18 octobre 2024. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-01-011

9. Demande de renseignements et annonces des membres du conseil

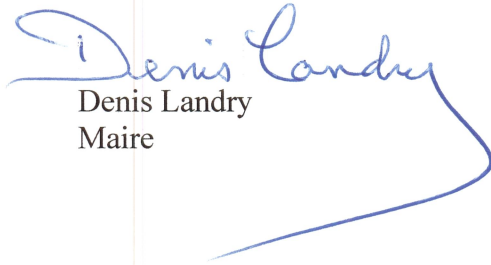
- La conseillère Cathy Paulin désire féliciter l'équipe de Basketball de l'école Terre des Jeunes de Paquetville pour leur récente médaille d'argent et d'or. Elle félicite ensuite les trois (3) personnes de la municipalité qui ont été récipiendaires de la médaille du couronnement du roi Charles III. Elle nous informe ensuite qu'elle a reçu des questions concernant les circulaires.
- Le conseiller Albert Lagacé nous informe avoir reçu, le 27 janvier, une pétition de la part de gens dans la région de Val-Doucet démontrant leur désaccord relativement au projet de *spinnage*. Il remet ensuite la pétition à la directrice générale/greffière.
- Le conseiller Danny Comeau demande une mise à jour sur le dossier relatif aux tours de télécommunication.
- Le conseiller Albert Lagacé demande un suivi sur la rencontre entre le ministère des Transports et de l'Infrastructure, et la municipalité. La directrice générale fait un résumé de sa rencontre et annonce que le chemin de Val-Doucet et le chemin Thériault sont dans le plan de travail du ministère pour 2025.
- Le conseiller Étienne Cormier nous informe avoir eu l'opportunité de discuter avec le ministre des Transports et de l'Infrastructure et que ce dernier a rappelé l'importance de travailler avec son député de circonscription.
- Le conseiller Danny Comeau demande ensuite un suivi pour le dossier de la route 160 à St-Sauveur, concernant les accotements qui aurait besoin d'être asphaltés.

10. Présentations et interventions du public

Les sujets apportés par le public furent relativement au journal municipal, au rapport du comité de dons pour l'année 2024, aux rues dans la municipalité, les club VTT et les sentiers pour ceux-ci et les maisons à problèmes dans la région de Paquetville.

11. Ajournement

Le conseiller Étienne Cormier propose l'ajournement et la séance est levée à 21 h 35.


Denis Landry
Maire




Vanessa Haché Breau
Directrice générale/Greffière



ORDRE DU JOUR

Réunion ordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres
le mardi 28 janvier 2025, à 19 h 30,
à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, à l'édifice Nancy Lainey-Thériault

1. Appel à l'ordre;
2. Constatation du quorum;
3. Déclaration de conflit d'intérêts;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 10 décembre 2024;
6. Affaires découlant du procès-verbal;
7. Correspondance;
8. Affaires nouvelles, résolutions et arrêtés municipaux;
 - 8.1. Plan de refaction des rues municipales;
 - 8.2. Rapport du comité de dons pour l'année 2024;
 - 8.3. Nomination du comité d'appel pour les lieux inesthétiques et dangereux;
 - 8.4. Nomination du maire suppléant;
 - 8.5. Première lecture du titre de l'arrêté 2025-01 arrêté modifiant l'arrêté procédural du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres;

... 2

Municipalité des Hautes-Terres

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca

- 8.6.** Première lecture du titre de l'arrêté 2025-02 arrêté modifiant l'arrêté sur le code de déontologie des membres élus du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres;
- 8.7.** Création d'un comité plénier temporaire;
- 8.8.** Mise à jour du plan stratégique et priorisation des projets;
- 8.9.** Approbation du plan de lotissement – rue de la Villa à St-Isidore;
- 8.10.** Autorisation pour ajustement des marges de crédit de la municipalité;
- 8.11.** Approbation d'une tour de télécommunications à Paquetville;
- 9.** Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil;
- 10.** Présentations et interventions du public;
- 11.** Ajournement.



AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion ordinaire du 10 décembre 2024

- **Item 9.1 – Adoption du budget 2025**
Le budget a été approuvé par le ministère.
- **Item 9.2 et 9.3 – Arrêté 2024-07 arrêté concernant le contrôle des chiens dans la Municipalité des Hautes-Terres**
L'arrêté est en vigueur.
- **Item 9.4 – Nomination de l'agent de contrôle des chiens**
La CSRPA a reçu la résolution et dessert tout le territoire.
- **Item 9.5 – Demande de contribution du Regroupement des organismes communautaires/Centre des loisirs de Paquetville**
Demande à réviser ultérieurement.
- **Item 9.6 – Demande de contribution de la nouvelle Coopérative Paquetville**
Une lettre de réponse a été envoyée – demande à réviser ultérieurement.
- **Item 9.7 – Demande de contribution du Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche**
Une lettre de réponse a été envoyée.
- **Item 9.8 – Demande de contribution du Club de Pickleball St-Isidore**
Projet à évaluer dans le cadre du plan du FDCC.
- **Item 9.9 – Demande de contribution du Comité de gestion de la patinoire de Notre-Dame**
Les demandes sont en préparation.
- **Item 9.10 – Demande de contribution du Comité de la patinoire de Duguayville**
Le Comité a reçu le montant octroyé.
- **Item 9.11 – Adoption du manuel de politique des ressources humaines**
Item reporté à une date ultérieure. Le manuel est en révision finale.

- **Item 9.12 – Trajets pour les VTT à St-Isidore et Paquetville**
Les trajets ont été partagés avec les clubs.
- **Item 9.13 – Demande d’extension de transfert de terrain à Losier Logistique**
Une entente à signer avec le promoteur est en préparation.
- **Item 9.14 – Demande pour un nouveau pompier à St-Sauveur**
Le nouveau pompier est actif !

Liste de la correspondance reçue et envoyée de janvier 2025

Correspondances reçues

Date reçue	Destinataires	Expéditeurs	Description
06-01-2025	Municipalité des Hautes-Terres	CSRPA	Rapport trimestriel GRC (1 juillet 2024 au 30 septembre 2024)
06-01-2025	Municipalité des Hautes-Terres	RDÉE NB	Carte de vœux des fêtes
06-01-2025	Municipalité des Hautes-Terres	Député de Caraquet Isabelle Thériault	Carte de vœux des fêtes
06-01-2025	Municipalité des Hautes-Terres	La première ministre Susan Holt	Carte de vœux des fêtes
06-01-2025	Municipalité des Hautes-Terres	Sénatrice Rose-May Poirier	Carte de vœux des fêtes
20-12-2024	Municipalité des Hautes-Terres	Centre de Bénévolat de la Péninsule Acadienne	Vœux des fêtes

19-12-2024	Municipalité des Hautes-Terres	CBDC	Vœux des fêtes
19-12-2024	Municipalité des Hautes-Terres	CÉNB	Vœux des fêtes
19-12-2024	Municipalité des Hautes-Terres	Ville de Rivière-Du-Nord	Vœux des Fêtes
19-12-2024	Municipalité des Hautes-Terres	SANB	Vœux des fêtes
18-12-2024	Municipalité des Hautes-Terres	Député Serge Cormier	Vœux des fêtes
18-12-2024	Municipalité des Hautes-Terres	Ville d'Edmundston	Vœux des fêtes
18-12-2024	Municipalité des Hautes-Terres	Ville de Caraquet	Vœux des fêtes
18-12-2024	Municipalité des Hautes-Terres	Stylopress	Vœux des fêtes
17-12-2024	Municipalité des Hautes-Terres	Ville de Neguac	Vœux des fêtes
16-12-2024	Municipalité des Hautes-Terres	SNA	Vœux des fêtes
16-12-2024	Municipalité des Hautes-Terres	MCS Sanitation	Vœux des fêtes

11-12-2024	Municipalité des Hautes-Terres	Hélie Camions Incendie Inc.	Vœux des fêtes
10-12-2024	Municipalité des Hautes-Terres	AFMNB	Vœux des fêtes
10-01-2025	Municipalité des Hautes-Terres	Le Club de l'Age d'Or Les Trois Anneaux Inc.	Lettre de remerciement
10-01-2025	Municipalité des Hautes-Terres	CSRPA	Bulletin décembre 2024
14-01-2025	C.C. Conseil municipal de la municipalité des Hautes-Terres	CSRPA	Ordre de se conformer (Florine Noel)
16-01-2025	Vanessa Haché-Breau Municipalité des Hautes-Terres	Santé publique Vitalité	Adaptation aux chaleurs extrêmes
21-01-2025	Municipalité des Hautes-Terres	CSR Péninsule acadienne	Résumé des permis émis en 2024

Secteur de Paquetville

Nom de rue	# Échelle attribuée	Travaux nécessaires	Coût estimatif des travaux
des Aulnes	3		
du Bocage	3	Prolongement de la rue, asphalte base et seal nécessaire sur 40m (échelle 1)	40 000 \$
Boisjoli	3		
des Bouleaux	1	Canal, terrassement, asphalte base et seal nécessaires sur 300m (plusieurs commentaires pour dire que la rue doit être refaite)	200 000 \$
du Centenaire	4		
des Champs	1	Canal, traverses, ponceaux, terrassement, asphalte base et seal nécessaires sur 1 km (beaucoup de commentaire pour dire que la rue doit être refaite)	635 000 \$
des Épinettes	3		
des Érables	1	Canal doit être refait sur 1 km, refaire l'accotement sur 600 m, terrassement, asphalte base et seal pour la totalité de la rue (plusieurs commentaires, appels et citoyens qui viennent aux réunions du conseil pour refaire la rue)	1 300 000 \$
Industrielle	1	Refaire l'asphalte sur 300 m et prolonger l'asphalte sur 250 m (base et seal)	420 000 \$
des Peupliers	1	Asphalte base et seal nécessaire sur 54m (la reste de la rue est à l'échelle 4)	50 000 \$
des Pins	4	Traverse à vérifier au coin avec la rue des Érables	
des Pommiers	1	Asphalte base et seal nécessaire sur 200 m (plusieurs plaintes pour la poussière)	125 000 \$
des Prés	1	Terrassement, asphalte base et seal nécessaire sur 100 m (l'autre partie de la rue est à l'échelle 5 – a été refaite en 2022)	80 000 \$
de la Salaison	1	Terrassement, asphalte base et seal nécessaires sur 200 m	150 000 \$
des Sapins	5	Rue en gravier (à vérifier pour les constructions afin de suivre les détails de l'arrêté)	
TOTAL			3 000 000 \$

*Le coût des travaux correspond au montant nécessaire estimatif pour amener la rue à un niveau d'échelle #5 avec deux couches d'asphalte (base et seal)

**Ne pas oublier que la municipalité est également responsable de la maintenance régulière des rues désignées provinciales : Bellechasse, du Par cet rue des Fondateurs.

Secteur de St-Isidore

Nom de rue	# Échelle attribuée	Travaux nécessaires	Coût estimatif des travaux
de l'Aréna	5	A été refaite en 2021	
Arsenault	4	La virée (cul de sac) a besoin de réparation (échelle 1)	50 000 \$
Beaulieu	1	Premier 250 m est acceptable, 250 m doit être refait base et seal, et améliorer la virée	185 000 \$
Catherine/Noémie	1	Asphaltage nécessaire sur 200 m	125 000 \$
Cédric/Océanne	4	Réparations localisées nécessaires	
Chaleur	5	Asphaltée avec deux couches en 2023	
Chemin Eustache	3		
Chemin Brideau	3	Quelques réparations à faire au printemps 2025	
Christine/Martin	1	Asphaltage nécessaire sur +/- 200 m avec la virée	160 000 \$
David	4	Réparations localisées nécessaires	
Donat	5		
Haché	4		
McGraw	4	Réparations localisées nécessaires (échelle 5) et changement d'un ponceau	
Morais	4		
Nicole	4	Besoin réparation mineure au printemps 2025 (échelle 5)	
Rioux	4	Réparations localisées nécessaires	
Roger	5	Asphaltée avec deux couches en 2023	
de la Villa	5	Asphaltée une couche en 2023 et 2024	
TOTAL			520 000 \$

*Le coût des travaux correspond au montant nécessaire estimatif pour amener la rue à un niveau d'échelle #5 avec deux couches d'asphalte (base et seal)

**Ne pas oublier que la municipalité est également responsable de la maintenance régulière des rues désignées provinciales : Duclos, boulevard des Fondateurs et Delagarde.



RAPPORT DU COMITÉ DE DONS JANVIER À DÉCEMBRE 2024

Voici la liste des organismes ayant reçus des dons en 2024, soit pour la période de janvier à décembre.

ORGANISMES	NOTES	MONTANTS
Patinage St-Isidore		500.00 \$
Club âge d'or St-Sauveur		500.00 \$
Théâtre populaire d'acadie		500.00 \$
Comité de la Patinoire Notre-Dame-des-Érables		1,500.00 \$
Ligue de quilles Paquetville		200.00 \$
Brunch du Quêteux		500.00 \$
Fondation Sœur Cécile Renault		1,000.00 \$
Polyvalente W.-A.-Losier		1,000.00 \$
Boîte de Noël Notre-Dame-des-Érables		500.00 \$
Course 10km Rhéal Haché	+ aide nature	500.00 \$
Rencontre des camionneurs de la PA	+ aide nature	500.00 \$
Salon du livre de la PA		250.00 \$
Paquestock	+ aide nature	1,500.00 \$
Gestion communautaire CR		500.00 \$
Colloque provincial de leadership scolaire	50 articles promo	500.00 \$
Fondation Les Amis de l'Hôpital de Tracadie		200.00 \$
Paroisse Ste-Bernadette (St-Sauveur)		1,000.00 \$
Fondation des petits déjeuners de la PA		1,000.00 \$
École de musique Trémolo		500.00 \$
École Terre des Jeunes		1,000.00 \$
Opération Nez Rouge		400.00 \$
Campagne de l'Arbre de l'Espoir		200.00 \$
Comité de loisir NVR		300.00 \$
Club l'âge d'or les trois anneaux		450.00 \$
TOTAL		15,000.00 \$

Le budget disponible pour les dons 2024, a été entièrement épuisé.

Municipalité des Hautes-Terres
1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca